

En suivant la voie tracée par RSP0, de nouvelles initiatives (regroupant principalement ONG et sociétés de plantation) ont vu le jour afin de pousser la durabilité des pratiques au-delà des principes et critères consensuels de RSP0, jugés insuffisants par plusieurs ONG. Ces initiatives font avancer la filière vers le « zéro déforestation », la conservation des forêts à haute valeur de conservation ou présentant un stock de carbone élevé, telles les tourbières tropicales. Ainsi, le *Palm Oil Innovation Group* (POIG) rassemble à la fois des membres actuels de RSP0 et des ONG insatisfaites de l'approche RSP0, et rallie de nombreuses entreprises (par exemple Unilever, Ferrero, Mars et Wilmar) qui vont au-delà des exigences actuelles de la table ronde RSP0.

Décourager par une taxe sans distinction l'approvisionnement en huile de palme certifiée durable, ce n'est pas seulement nier ces efforts et mettre en péril des consensus lents et fragiles qui se construisent avec les acteurs. C'est, en définitive, encourager le commerce d'huile non durable à l'échelle mondiale, dans un marché qui n'aura aucune difficulté à l'absorber.

## 21 % de la production est certifiée durable

La France importe 150 000 tonnes par an d'huile de palme. C'est une gouttelette... d'huile dans un marché mondial de 62 millions de tonnes, dont 21 % sont certifiées durables par RSP0. Une loi qui surtaxerait à l'aveugle l'huile de palme, certifiée ou non, n'a aucune chance de faire progresser l'ensemble de la filière vers des pratiques volontaires de durabilité, qu'il est plus que jamais impératif de promouvoir.

Un autre argument avancé par l'amendement du Sénat est que la culture artisanale de l'huile de palme ne constitue pas un problème. Cela reflète à nouveau la connaissance très superficielle de la filière et de ses systèmes de production. Bien au contraire, l'ensemble des acteurs de la filière s'accorde à penser que les petits planteurs (plus de 5 millions dans le monde), parce que peu ou mal organisés en structures collectives, sont les plus difficiles à atteindre et à sensibiliser aux changements de pratiques conduisant à une production durable.

Le terme de culture artisanale ne correspond ni à une définition agronomique

## Une telle taxe indifférenciée encouragera le commerce d'huile de palme non durable dans le monde

rigoureuse, ni à une réalité du terrain. Les plantations familiales ne sont pas, par essence, plus ou moins vertueuses que les plantations industrielles, en termes de gestion des intrants comme des effluents, d'impact sur la déforestation ou de respect des droits sociaux.

Un autre défaut de la taxe spéciale envisagée est qu'elle concerne les huiles de palme, de palmiste et de coprah. Or ces trois huiles ont des compositions en acides gras – donc de possibles impacts sanitaires – très différentes. Et concernant leur impact environnemental, les filières du palmier à huile et du cocotier ne partagent ni leurs fonctionnements biologiques, ni leurs systèmes d'exploitation. Les traiter dans un même cadre ne paraît pas approprié, tant les questionnements associés à ces deux filières sont différents.

Pour tirer efficacement la filière vers le haut, c'est sur l'importation d'huile de palme 100 % certifiée durable – et sur le renforcement des principes et critères amenant à cette certification – qu'il faut activement travailler, avec tous les acteurs concernés.

Le standard RSP0 reste volontaire et c'est sa principale faiblesse. Aussi les gouvernements indonésien et malaisien ont-ils commencé à s'en inspirer pour mettre en place des normes obligatoires, regroupant les corpus des lois qui encadrent la production nationale d'huile de palme.

Les consommateurs des pays développés ont également leur rôle à jouer, non seulement en continuant d'exiger des normes de certification crédibles et en amélioration constante, mais aussi en acceptant d'en payer le prix. Aujourd'hui, le coût de la certification (plusieurs dizaines d'euros par hectare) incombe encore en grande partie aux producteurs du Sud.

Si le législateur doit surtaxer l'importation d'huile de palme, la seule manière d'inciter les producteurs au développement de pratiques agricoles durables et plus respectueuses des populations et de l'environnement reste de taxer uniquement l'importation d'huile de palme non certifiée, afin d'encourager la mise en place sur le terrain de démarches de certification, longues et coûteuses. ■

### BIBLIOGRAPHIE

M. Bødker *et al.*, The Danish fat tax - Effects on consumption patterns and risk of ischaemic heart disease, *Preventive Medicine*, vol. 77, pp. 200-203, 2015.

S. A. Abood *et al.*, Relative contributions of the logging, fiber, oil palm, and mining industries to forest loss in Indonesia, *Conservation Letters*, vol. 8(1), pp. 58-67, 2014.

L. Schwingshackl et G. Hoffmann Dietary fatty acids in the secondary prevention of coronary heart disease: A systematic review, meta-analysis and meta-regression, *BMJ*, vol. 4, e004487, 2014.

J. Potts *et al.*, The State of Sustainability Initiatives - Review 2014, <http://bit.ly/1T8boV6>

A. Rival et P. Levang, La Palme des controverses - Palmier à huile et enjeux de développement, Quæ, 2013.



Réagissez au Point de vue sur [www.pourlascience.fr](http://www.pourlascience.fr)